



# Toutes et tous en grève le 18 mars 2014 !

La « Modernisation » de l'Action Publique, dans la continuité de la RGPP, dégrade les conditions de vie et de travail des personnels dans les services et établissements publics de nos deux ministères dits « non prioritaires ».

Les réductions d'effectifs ont atteint, dans tous les services, des niveaux inégalés ! Ainsi entre décembre 2010 et décembre 2013, les DREAL ont perdu près de 1000 agents (plus de 12 % à périmètre constant) quand les DDT-M en perdaient plus de 11 000 (plus de 35 % au fil de nouveaux transferts) !

Désormais le gouvernement s'attaque à :

- la réduction du périmètre des services, par exemple dans les DIR où de nouvelles sections de routes nationales seraient privatisées au terme de négociations clandestines avec les majors du secteur,
- l'abandon de pans entiers d'activités au service des collectivités, à l'exemple des missions ADS et ATESAT et anticipe de prochains abandons notamment dans les secteurs maritimes et portuaires,
- l'extension de contrôles dits délégués (sous-traitance) et d'expérimentations de "simplification". Et la Commission européenne ne renonce pas à privatiser des missions de régulation aérienne mettant en cause l'unicité de la DGAC et le niveau de sécurité.

Après des années de restructurations/déstructurations, la suppression de milliers d'ETP prévue sur 2014 et 2015 (y compris dans les services ou établissements chargés de biodiversité ou d'eau), ce sont autant de femmes et d'hommes appelés à subir de nouvelles mobilités. La gestion des ressources humaines devient l'accompagnement vers la sortie.

Pendant ce temps les ministres parlent d'un État exemplaire pour la transition écologique... Mais cela appelle des moyens pour les missions publiques au plus près des territoires, des formations, des recrutements : des perspectives concrètes pour les personnels !

Le pacte de responsabilité ce serait encore moins d'impôts ou de cotisations sociales sur les entreprises, toujours moins de dépenses publiques pour les services publics et la sécurité sociale. Et encore plus de cotisations et d'impôts sur les ménages, les actifs et les retraités.

Au gel du point d'indice depuis février 2010 s'ajoutent la réduction des enveloppes catégorielles et les freins aux déroulements de carrière avec la réduction des taux de promotions. Sur le gel des déroulements de carrière (promotions mais aussi avancements d'échelons), le Premier ministre vient de faire marche arrière sous la pression de nos organisations syndicales.

**Cette première reculade nous conforte dans l'idée que, plus que jamais, la mobilisation des personnels peut contraindre les pouvoirs publics à penser le changement plutôt qu'à changer le pansement !**

**En lien avec l'appel interprofessionnel, nous vous appelons à revendiquer ensemble :**

- la revalorisation du point d'indice, l'amélioration des déroulements de carrières et des conditions de travail, des recrutements et des moyens pour nos missions,
- la mise en œuvre d'une gestion humaine des femmes et des hommes de nos services, leur apportant de réels droits et garanties à la hauteur du contexte qui leur est imposé,
- à dire STOP à la casse du service public, aux privatisations, restructurations ...

**NON AU PACTE DE RESPONSABILITE**  
**DEFENDRE LA SECURITE SOCIALE ET SON FINANCEMENT**  
**GARANTIR DES MOYENS POUR LE SERVICE PUBLIC ET L'EMPLOI**  
**A LA HAUTEUR DES BESOINS**  
**POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES**

**Toutes et tous en grève et en manifestation le 18 mars 2014 !**